L'honorable sénateur Beaubien, du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente le dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 9 juin 1954.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité a l'honneur de présenter son dixième rapport, comme suit:

Votre comité recommande:

1. Qu'il soit accordé une gratification de service de \$125.00 à M^{me} Annie Brown, femme de ménage retraitée.

2. Qu'il soit accordé une gratification de service de \$72.50 à M^{me} Fleurange Brazeau, femme de ménage retraitée.

Le tout respectueusement soumis.

A. L. BEAUBIEN, Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération demain.

L'honorable sénateur Beaubien, du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente le onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 9 juin 1954.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité a l'honneur de présenter son onzième rapport, comme suit:

Votre comité recommande que le taux de compensation du Constable Robert Lorne Ready, du Service de protection du Sénat, soit porté de \$7.25 par jour à \$8.00 par jour, à compter du 1° juillet 1954.

Le tout respectueusement soumis.

A. L. BEAUBIEN, Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération demain.

L'honorable sénateur Macdonald présente au Sénat un Bill (Q-15), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses)".

Ledit bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Macdonald propose alors que ce bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Étant posée la question sur ladite motion, Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et-

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.